

L'orthophoniste

L'orthophoniste est un spécialiste de la rééducation du langage oral et écrit.

(expression orale, confusion de sons, phonation, bégaiement, troubles d'origine neurologiques, ...)

Il peut également prendre en charge des troubles relevant de la dyscalculie et du raisonnement logico-mathématiques.

L'orthophoniste peut exercer :

. Soit sous la responsabilité d'un médecin dans un service de soins ou dans un établissement d'éducation spécialisée. Le financement est assuré directement par le Ministère de la Santé.

Dans ce cas, les consultations sont gratuites pour l'utilisateur.

. Soit en cabinet libéral : le médecin traitant ou un médecin spécialiste prescrit un nombre de séances. Dans ce cas, les soins engagés sont remboursés par les caisses d'assurance maladie et les mutuelles.

Le bilan orthophonique est le préalable à toute prise en charge en orthophonie ...

Toutefois, certains troubles langagiers sont parfois la traduction dans le langage de troubles d'origine psychologique. Dans certains cas, il peut donc être pertinent de poursuivre les investigations dans d'autres directions (psychologue, pédo-psychiatre...)

Quelques infos sur le centre de référence du Langage à Nantes

Il dépend du CHU de Nantes et plus particulièrement du pôle mère/enfant.

Il est constitué d'une équipe pluri-disciplinaire :

- Des médecins (le Dr Bru qui est neuropédiatre)
- 1 enseignant spécialisé (Mme Marchand)
- 1 psychologue (Arnaud ROY qui est neuropsychologue)

Une permanence téléphonique :

Le jeudi de 14h à 16h (02 40 08 43 09)

Des relais dans le secteur :

- A Fontenay : le Dr Florentin
- A la Roche : le Dr Philibert

Possibilité de passer par le biais de l'orthophoniste...

Le Centre du Langage a organisé une formation auprès des médecins scolaires de Vendée.

Il n'est pas nécessaire de faire passer un bilan psychologique pour que le dossier soit pris en compte au centre du langage.